

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : 500-54-000004-107

COUR DU QUÉBEC

**DEMANDE EX PARTE D'AUTORISATION D'INTERCEPTER DES
COMMUNICATIONS PRIVÉES SELON L'ARTICLE 184.2 ET 186 DU CODE
CRIMINEL; DEMANDE D'ORDONNANCE D'ASSISTANCE SELON L'ARTICLE
487.02 DU CODE CRIMINEL ET DEMANDE D'INTERDICTION D'ACCÈS À
CERTAINS RENSEIGNEMENTS, ARTICLE 187 DU CODE CRIMINEL**

Ceci est une demande d'autorisation pour l'interception de communications privées en vertu de l'article 184.2 et 186 du *Code criminel* présentée par M^e Robert Rouleau, procureur aux poursuites criminelles et pénales et mandataire spécialement désigné par écrit par le procureur général du Québec.

Une demande est aussi faite par les présentes pour qu'une ordonnance d'assistance soit rendue en vertu de l'article 487.02 du *Code criminel* ainsi qu'une demande pour interdiction d'accès à certains renseignements selon l'article 187 du *Code criminel*.

Ces demandes sont accompagnées de l'affidavit de S/D Marc April (11273), agent de la paix.

À Montréal, ce 13 janvier 2010



**PROCURÉUR AUX POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES
ET MANDATAIRE SPÉCIALEMENT DÉSIGNÉ PAR ÉCRIT
PAR LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : 500-54-000004-107

COUR DU QUÉBEC

**AUTORISATION D'INTERCEPTER DES COMMUNICATIONS PRIVÉES AUX
TERMES DES ARTICLES 184.2 ET 186 DU CODE CRIMINEL;
ORDONNANCE D'ASSISTANCE SELON L'ARTICLE 487.02 DU CODE CRIMINEL ET
ORDONNANCE INTERDISANT L'ACCÈS À CERTAINS RENSEIGNEMENTS**

CONSIDÉRANT les demandes présentées ex parte et par écrit par Me Robert Rouleau, procureur aux poursuites criminelles et pénales et mandataire spécialement désigné par écrit par le procureur général du Québec;

CONSIDÉRANT l'affidavit du S/D Marc April (11273), agent de la paix, à l'appui desdites demandes ;

CONSIDÉRANT le consentement écrit de 

CONSIDÉRANT, après étude, que lesdites demandes rencontrent les exigences du *Code criminel* :

PAR LA PRÉSENTE , LE JUGE SOUSSIGNÉ :

AUTORISE, à toutes fins que de droit, toute personne autorisée, à intercepter des communications privées aux conditions suivantes :

1 LES INFRACTIONS

Les infractions relativement auxquelles des communications privées pourront être interceptées sont :

- Trafic de stupéfiants, article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances
- Complot de trafic de stupéfiants, article 465 du Code criminel
- Participation aux activités d'une organisation criminelle, article 467.11 du Code Criminel
- Commission d'infractions au profit d'une organisation criminelle, article 467.12 du Code criminel
- Charger une personne de commettre une infraction, article 467.13 du Code criminel
- Incendie criminel : danger pour la vie humaine, article 433 du Code criminel
- Meurtre, article 231 du Code criminel.

2 GENRE DE COMMUNICATION

Pourra être interceptée toute communication orale, ou toute autre télécommunication ;

3 LES PERSONNES

Les personnes dont les communications privées pourront être interceptées sont:

a)

- A) Denis Aubut alias Bubu
Sans emploi connu, demeurant au :
31, rue Vallière
Val-d'Or (Québec) J9P 1T4
- B) Philippe Audet
Sans emploi connu, demeurant au :
1234, chemin Sullivan, appartement 3
Val-d'Or (Québec) J9P 1L5
- C) Sylvain Ayotte alias Boston
Homme d'affaires, demeurant au :
412, rue Dollard
Amos (Québec) J9T 4E2

- D) Thierry Béland
Homme d'affaires, demeurant au :
290, rue des Buissons
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7
- E) Richard Blais
Sans emploi connu, demeurant au :
874, 3^e Avenue appartement 5
Val-d'Or (Québec) J9P 1T1
- F) Roland Boily alias Ti-rouge
Sans emploi connu, demeurant au :
326, rue Pinder Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2Y8
- G) Martin Boucher alias MB
Propriétaire « MB » distribution, demeurant au :
120, rue du Souvenir
Val-d'Or (Québec) J9P 0C3
- H) Martin Boucher (2)
Sans emploi connu
Adresse inconnue
- I) Luc Boulet
Homme d'affaires, demeurant au :
117, rue du Marais
Val-d'Or (Québec) J9P 0C3
- J) Josée Boutin
Femme d'affaires, demeurant au :
818, rue Chapais
Val-d'Or (Québec) J9P 2E1
- K) Stéphane Boutin
Sans emploi connu, demeurant au :
70 rue Lecompte appartement 1
Val-d'Or (Québec) J9P 2P5
- L) Caroline Brault
Sans emploi connu, demeurant au :
110, 44^e Avenue
Saint-Eustache (Québec) J7P 3E7
- M) Marcel Brissette
Président de l'hôtel « Moose », demeurant au :
378, chemin Haricanna
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9
- N) Myliène Brunelle
Technicienne en pose d'ongles, demeurant au :

- 5843, rue Rodrigue
Sherbrooke (Québec) J1N 3A6
- O) Fabrice Bustos alias Ricky
Sans emploi connu:
Adresse inconnue
- P) Daniel Casabon alias Casa
Laveur au « Lave-auto KL », demeurant au :
830, rue Lévis
Val-d'Or (Québec) J9P 4B7
- Q) Jessica Champagne-Beaulieu
Sans emploi connu, demeurant au :
863, 6^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1B5
- R) Jean Charrette alias Jeannot
Sans emploi connu, demeurant au :
118, rue Laurentien
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7
- S) Christian Cloutier alias Cri-cri
Mécanicien, demeurant au :
1584, boulevard des Pins
Val-d'Or (Québec) J9P 5 E8
- T) Steve Cormier
Sans emploi connu, demeurant au :
798, 3^e Avenue, appartement 3
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
- U) Benoit Denis alias TI-Ben
Mineur, demeurant au :
1064, 4^e Avenue appartement 6
Val-d'Or (Québec) J9P 1J8
- V) Éric Denis alias le malade
Sans emploi connu, demeurant au :
161, avenue Perreault, appartement 3
Val-d'Or (Québec) J9P 2H1
- W) Yves Denis alias Théo
Employé de « Forage Val-d'Or », demeurant au :
3025, boulevard Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec) J9P 5G2
- X) Marie-Claude Drolet-Fabert
Sans emploi connu, demeurant au :
122, rue du Griffon
Sherbrooke (Québec) J1R 0B2

- Y) Sonny Desrosiers Dubois
Sans emploi connu :
Adresse inconnue
- Z) Éric Dubois-Chénier
Sans emploi connu, demeurant au :
3426, Route 111 Est
Amos (Québec) J9T 3A1
- AA) Martin Dupuis alias Nifflet et Push-bar
prestataire de la CSST, demeurant au :
6, rue l'Heureux
Val-d'Or (Québec) J9P 1N1
- BB) Sonia Frigon-Moreau
Serveuse au bar « Ritz », demeurant au :
1064, 4^e Avenue appartement 6
Val-d'Or (Québec) J9P 1J8
- CC) Dany Gilbert-Morin
Homme d'affaires, demeurant au :
3392, 7^e Rue,
Val-d'Or (Québec) J9P 6K6
- DD) Sylvain Godbout alias Cowboy
Homme d'affaires, demeurant au:
587, chemin Baie-Doré
Val-d'Or (Québec) J9P 7B3
- EE) Yves Guimond
Sans emploi connu, demeurant au :
909, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1T2
- FF) Clément Jutras-Gingras
Sans emploi connu, demeurant au :
798, 3^e Avenue appartement 12
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
- GG) Kayven Lafrance alias Kid
Propriétaire « Lave-Auto KL », demeurant au :
121, rue St-Laurent
Val-d'Or (Québec) J9P 2N2
- HH) Richard Laliberté alias Fritzone
Sans emploi connu, demeurant au :
304, rue de l'Anise
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9
- II) Yvon Lamontagne alias la patte
Commerçant, demeurant au :

352, Sentier des Fougères
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9

JJ) Christian Lamothe alias la couette
Sans emploi connu:
Adresse inconnue

KK) Louis-Philippe Laroche alias Joe
Employé chez « Forage MDMG », demeurant au :
863, 6^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1B5

LL) Marie-Paule Lavoie
Sans emploi connu, demeurant au :
3025, boulevard Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec) J9P 5G2

MM) Méissa Lavoie
Sans emploi connu, demeurant au :
161, rue Perreault, appartement 3
Val-d'Or (Québec) J9P 2H1

NN) Yvan Leclerc alias la touffe
Défenu au Centre régional de réception des pénitenciers
246, Montée Gagnon
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0H 1H0

OO) Denis Lefebvre
Homme d'affaires, demeurant au :
112, chemin de la Mine École
Val-d'Or (Québec) J9P 7B6

PP) Jacques Lévesque alias Jack et Coco
Sans emploi connu, demeurant au :
116, rue Cornier appartement 1
Val-d'Or (Québec) J9P 2B7

QQ) Raymonde Lévis alias Maywest
Sans emploi connu, demeurant au :
145, 4^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1G3

RR) Joey Lortie
Gérant aux bars « Ritz » et « Manoir », demeurant au :
220, 14^e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 3E3

SS) Benoît Martineau
Sans emploi connu, demeurant au :
498, 8^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 6L8

- TT) Dave Morency
Travailleur forestier, demeurant au :
1720, rue Marquis
Val-d'Or (Québec) J9P 4T9
- UU) Christian Morin
Détenu à l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies,
demeurant au :
11 900, rue Armand-Chaput,
Rivière-des-Prairies (Québec) H1C 1S7
- VV) Kevin Morin
Sans emploi connu, demeurant au :
584, rue Ayotte
Val-d'Or (Québec) J9P 6T9
- WW) Normand Morissette alias Mo
Sans emploi connu, demeurant au :
20, rue St-Jacques
Val-d'Or (Québec) J9P 2W8
- XX) Alex Paquet
Sans emploi connu, demeurant au :
231, 1^{ère} Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 2B4
- YY) Kevin Petit
Employé chez Hydro-Québec, demeurant au :
332, 6^e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 3V5
- ZZ) Carlo Placidi alias le Gros
Responsable d'immeuble, demeurant au :
1010, 6^e Rue, appartement 2
Val-d'Or (Québec) J9P 3W5
- AAA) Philippe Pomerleau
Sans emploi connu, demeurant au :
136, rue du Quartz
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7
- BBB) Serge Pomerleau alias Pompom
Homme d'affaires, demeurant au :
818, rue Chapais
Val-d'Or (Québec) J9P 2E1
- CCC) Dominic Pratte
Sans emploi connu, demeurant au :
9, rue Nelson
Val-d'Or (Québec) J9P 2Z5

- DDD) Donald Rancourt alias mon oncle
Gérant au bar « Manoir Val-d'Or », demeurant au :
591, boulevard Sabourin
Val-d'Or (Québec) J9P 5V6
- EEE) Kim Rancourt
Présidente du bar « Dundee », demeurant au :
290, rue des Buissons
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7
- FFF) Tony Rancourt
Sans emploi connu, demeurant au :
209, 14^e Rue appartement 1
Val-d'Or (Québec) J9P 3E2
- GGG) Alexandre Richard
Sans emploi connu, demeurant au :
119, rue Vallière
Val-d'Or (Québec) J9P 2R1
- HHH) Audrey Ringuette
Employée chez « Ford Hardy-Ringuette », demeurant au :
564, rue des Joncs
Val-d'Or (Québec) J9P 6K7
- III) Éric Rioux alias Pioux
Sans emploi connu, demeurant au :
14, route 111
Val-d'Or (Québec) J9P 0C1
- JJJ) Serge Rivest
Commerçant, demeurant au :
556, 3^e rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 2K2
- KKK) Rémi Savard
Sans emploi connu, demeurant au :
1466, chemin de la Chapelle,
Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1T2
- LLL) Chantal Simard
Employé au bar « Manoir Val-d'Or », demeurant au :
126, rue Villeneuve
Val-d'Or (Québec) J9P 3L7
- MMM) Josée Simard
Secrétaire « Pavage Val-d'Or », demeurant au :
112, chemin de la Mine École
Val-d'Or (Québec) J9P 7B6

- NNN) Dominique St-Louis alias Rasta
Travailleur forestier, demeurant au :
616, rang 8 et 9
Val St-Gilles (Québec) J0Z 3T0
- OOO) Yvon Tanguay alias Bagosse
Détenu à l'établissement de détention Montréal, au :
800, boulevard Gouin Ouest
Montréal (Québec) H3L 1K7
- PPP) Michel Thibault
Sans emploi connu, demeurant au :
86, boulevard Hôtel-de-Ville
Val-d'Or (Québec) J9P 2M6
- QQQ) Serge Tremblay-Savard alias Chef
Détenu au Centre régional de réception des pénitenciers
246, Montée Gagnon
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0H 1H0
- RRR) Sébastien Tremblay-Thibault
Sans emploi connu, demeurant au :
121, rue Cormier
Val-d'Or (Québec) J9P 2B9
- SSS) François Trudel
Sans emploi connu, demeurant au :
138, rue des îles
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5A3
- TTT) François Vachon
Détenu à l'établissement de détention de Montréal, au :
800, boulevard Gouin Ouest
Montréal (Québec) H3L 1K7
- UUU) Jessica Vaillancourt-Gagnon
Serveuse au bar « Manoir Val-d'Or », demeurant au :
591, boulevard Sabourin
Val-d'Or (Québec) J9P 5V6
- VVV) Marc-André Varin
Sans emploi connu, demeurant au :
110, 44^e Avenue
Saint-Eustache (Québec) J7P 3E7
- b)
WWW) [REDACTED] AI 0206 (personne ayant consenti par écrit)
policier, demeurant au :
1701, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S7

XXX) [REDACTED] AI 0226 (personne ayant consenti par écrit)
polici r, demeurant au :
1701, rue Parthenais
Montr al (Qu bec) H2K 3S7

YYY) [REDACTED] AI 0240 (personne ayant consenti par  crit)
polici r, demeurant au :
1701, rue Parthenais
Montr al (Qu bec) H2K 3S7

ZZZ) [REDACTED] AI 0501 (personne ayant consenti par  crit)
polici r, demeurant au :
1701, rue Parthenais
Montr al (Qu bec) H2K 3S7

AAAA) [REDACTED] AI 0902 (personne ayant consenti par  crit)
polici re, demeurant au :
1701, rue Parthenais
Montr al (Qu bec) H2K 3S7

- ainsi que toute autre personne actuellement inconnue qui se trouvera   l'un des lieux mentionn s au paragraphe 4;
- ainsi que toute autre personne actuellement inconnue qui se trouvera avec ou communiquera avec une personne mentionn e au paragraphe 3;
- ainsi que toute autre personne actuellement inconnue qui communiquera au moyen d'un radiot l phone qu'une personne mentionn e au paragraphe 3 utilise.
- Seules les communications priv es de [REDACTED] auxquelles un autre sujet vis  au paragraphe 3a) de la pr sente participe, pourront  tre trait es et transmises   l'unit  enqu teuse.

En l'absence d'un autre sujet visé au paragraphe 3 a) de la présente, toutes les communications privées auxquelles prend part [REDACTED] [REDACTED] avant consenti par écrit devront être caviardées par les membres du Service de la surveillance électronique et informatique de la Sûreté du Québec : aucune divulgation, même verbale, d'une partie de ces communications privées à l'unité enquêtrice, n'est autorisée par la présente.

4 LES LIEUX

Les lieux où des communications privées pourront être interceptées sont :

- A) 31, rue Vallière
Val-d'Or (Québec) J9P 1T4
(Résidence privée de Denis Aubut)
 - Le véhicule Honda Odysseé 1996 immatriculé 824ZYE/Qué
(Au nom de Denis Aubut)
(Utilisé par Denis Aubut)
- B) 412, rue Dollard
Amos (Québec) J9T 4E2
(Résidence privée de Sylvain Ayotte)
 - Le véhicule Honda Accord 2009 immatriculé 333XEF/Qué
(Au nom de Joanie Côté)
(Utilisé par Sylvain Ayotte)
- C) 290, rue des Buissons
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7
(Résidence privée de Thierry Béland et Kim Rancourt)
 - Le véhicule GMC Sierra 2007 immatriculé L373961/Qué
(Au nom de « 3094-4110 Québec Inc »)
(Utilisé par Thierry Béland)
 - Le véhicule GMC Sierra 2002 immatriculé 974JFM/Qué
(Au nom de Thierry Béland)
- D) 326, rue Pinder Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2Y8
(Résidence privée de Roland Boily)
 - Le véhicule Oldsmobile Cutlass 1994 immatriculé 323XMJ/Qué
(Au nom de Annick Duquette)
(Utilisé par Roland Boily)

- Le véhicule Chrysler LHS 1994 immatriculé 534VFK/Qué
(Au nom de Roland Boily)
- E) 120, rue du Souvenir
Val-d'Or (Québec) J9P 0C3
(Résidence privée de Martin Boucher)
- Le véhicule Dodge Challenger 2008 immatriculé 333WXJ/Qué
(Au nom de Mario Gilbert)
(Utilisé par Martin Boucher)
- F) 117, rue du Marais
Val-d'Or (Québec) J9P 0C3
(Résidence privée de Luc Boulet)
- Le véhicule Dodge Caravan 2005 immatriculé 727QLT/Qué
(Au nom de Luc Boulet)
(Utilisé par Luc Boulet)
 - Le véhicule Plymouth Voyager 1996 immatriculé 778ALZ/Qué
(Au nom de Luc Boulet)
 - Chevrolet Pick-up 1998 immatriculé 831HLA/Qué
(Au nom de Luc Boulet)
 - Chevrolet GM4 1998 immatriculé 486WAG/Qué
(Au nom de Luc Boulet)
- G) 70, rue Lecompte, appartement 1
Val-d'Or (Québec) J9P 2P5
(Résidence privée de Stéphane Boutin)
- Le véhicule Ford Escort 1998 immatriculé 722ZCS/Qué
(Au nom de Stéphane Boutin)
(Utilisé par Stéphane Boutin et Tony Rancourt)
 - Le véhicule Acura Integra 1990 beige immatriculé 565ZNF/Qué
(Au nom de Mireille Grandbois)
(Utilisé par Stéphane Boutin)
- H) 378, chemin Haricanna
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9
(Résidence privée de Marcel Brissette)
- Le véhicule Mitsubishi Outlander 2004 immatriculé 887TPR/Qué
(Au nom de Marcel Brissette)

- I) 5843, rue Rodrigue
Sherbrooke (Québec) J1N 3A6
(Résidence privée de Myliène Brunelle)
- Le véhicule Audi Q5 2009 gris immatriculé 995XKS/Qué
(Au nom de Myliène Brunelle)
- J) 830, rue Lévis
Val-d'Or (Québec) J9P 4B7
(Résidence privée de Daniel Casabon)
- Le véhicule Ford F-150 immatriculé 219YYJ/Qué
(Au nom de Julie Casabon-Breton)
(Utilisé par Daniel Casabon)
 - Le véhicule Mazda Protégé immatriculé 578ZNF/Qué
(Au nom de Julie Casabon-Breton)
(Utilisé par Daniel Casabon)
- K) 118, rue Laurentien
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7
(Résidence privée de Jean Charette)
- Le véhicule GMC Sierra 2008 immatriculé 337PTV/Qué
(Au nom de Jean Charette)
- L) 1584, rue des Pins
Val-d'Or (Québec) J9P 5E8
(Résidence privée de Christian Cloutier)
- Le véhicule Toyota Tundra 2008 immatriculé 461WYM/Qué
(Au nom de Christian Cloutier)
(Utilisé par Christian Cloutier)
- M) 1064, 4^e Avenue appartement 6
Val-d'Or (Québec) J9P 1J8
(Résidence privée de Benoit Denis et Sonia Frigon-Moreau)
- Le véhicule Dodge Ram 2005 immatriculé 154VXV/Qué
(Au nom de Benoit Denis)
(Utilisé par Benoit Denis)
 - Le véhicule Ford Focus 2001 immatriculé 014VFX/Qué
(Au nom de Benoit Denis)
(Utilisé par Benoit Denis)

- Le véhicule Ford Van 1987 immatriculé 757VQZ/Qué
(Au nom de Benoit Denis)
(Utilisé par Benoit Denis)
- N) 161, avenue Perreault appartement 3
Val-d'Or (Québec) J9P 2H1
(Résidence privée d'Éric Denis et Mélissa Lavoie)
- Le véhicule Jeep Grand Cherokee 2008 immatriculé 307YXR/Qué
(Au nom de Mélissa Lavoie)
- Le véhicule Ford Expedition 2004 immatriculé 727YYG/Qué
(Au nom de Mélissa Lavoie)
(Utilisé par Marc-André Varin)
- Le véhicule Dodge Caravan 2001 immatriculé 505WDY/Qué
(Au nom d'Éric Denis)
- Le véhicule Jeep YJ 1994 immatriculé 939WLW/Qué
(Au nom d'Éric Denis)
- Le véhicule GMC Jimmy 2000 immatriculé 929WDZ/Qué
(Au nom d'Éric Denis)
- Le véhicule Jeep Grand Cherokee 1993 immatriculé 941WLW/Qué
(Au nom d'Éric Denis)
- O) 3025, boulevard Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec) J9P 5G2
(Résidence privée d'Yves Denis et Marie-Paule Lavoie)
- Le véhicule Ford F-250 2005 immatriculé 401YYH/Qué
(Au nom d'Alexandre Richard)
(Utilisé par Yves Denis)
- Le véhicule Ford Fusion 2007 immatriculé 764TYJ/Qué
(Au nom de Marie-Paule Lavoie)
(Utilisé par Yves Denis, Marie-Paule Lavoie)
- Le véhicule Dodge Viper 2004 immatriculé 101WLW/Qué
(Au nom d'Yves Denis)
- P) 122, rue du Griffon
Sherbrooke (Québec) J1R 0B2
(Résidence privée de Marie-Claude Drolet-Faber)
- Le véhicule Acura TL 2006 blanc immatriculé 414SNA/Qué
(Au nom de Marie-Claude Drolet-Faber)

- Q) 3426, Route 111 Est
Amos (Québec) J9T 3A1
(Résidence privée d'Éric Dubois-Chénier)
- Le véhicule Ford Explorer 2003 immatriculé 012XEF/Qué
(Au nom de Éric Dubois-Chénier)
(Utilisé par Éric Dubois-Chénier)
 - Le véhicule Honda Accord 1995 immatriculé 042ZZE/Qué
(Au nom de Éric Dubois-Chénier)
 - Le véhicule Ford Mustang 1977 immatriculé 734WCZ/Qué
(Au nom de Éric Dubois-Chénier)
- R) 6, rue l'Heureux
Val-d'Or (Québec) J9P 1N1
(Résidence privée de Martin Dupuis)
- Le véhicule Pontiac Grand Am 2003 immatriculé 222VLS/Qué
(Au nom de Martin Dupuis)
(Utilisé par Martin Dupuis)
 - Le véhicule GMC Sierra 1997 immatriculé 371SXR/Qué
(Au nom de Martin Dupuis)
- S) 3392, 7^e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 6K6
(Résidence privée de Dany Gilbert-Morin)
- T) 587, chemin Baie-Doré
Val-d'Or (Québec) J9P 7B3
(Résidence privée de Sylvain Godbout)
- Le véhicule BMW X3 2005 immatriculé 196VXV/Qué
(Au nom de Sylvain Godbout)
 - Le véhicule Chevrolet Silverado 2005 immatriculé 581ZCS/Qué
(Au nom de Sylvain Godbout)
- U) 121, rue St-Laurent
Val-d'Or (Québec) J9P 2N2
(Résidence privée de Kayven Lafrance)
- Le véhicule Hummer H3 2006 immatriculé FER3150/Qué
(Au nom de « 9208-3138 Québec, inc. »)
(Utilisé par Kayven Lafrance)

- Le véhicule Ford F-250 2006 immatriculé L445761/Qué
(Au nom de « 9208-3138 Québec inc. »)
(Utilisé par Kayven Lafrance)
- Le véhicule Chrysler Intrepid 1999 immatriculé 575ZCS/Qué
(Au nom de Kayven Lafrance)
- V) 304, rue de l'Anse
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9
(Résidence privée de Richard Laliberté)
- Le véhicule GMC Yukon 2000 immatriculé 666RVS/Qué
(Au nom de Richard Laliberté)
(Utilisé par Richard Laliberté)
- W) 352, Sentier des Fougères
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9
(Résidence privée d'Yvon Lamontagne)
- Le véhicule Ford F-150 2010 immatriculé 480WRE/Qué
(Au nom d'Yvon Lamontagne)
(Utilisé par Yvon Lamontagne)
- Le véhicule Ford Edge 2008 immatriculé 617PGS/Qué
(Au nom de Julie Desbiens)
(Utilisé par Yvon Lamontagne)
- Le véhicule Ford Mustang 2007 immatriculé 278WDZ/Qué
(Au nom d'Yvon Lamontagne)
- X) 863, 6^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1B5
(Résidence privée de Louis-Philippe Laroche et Jessica Champagne-Beaulieu)
- Le véhicule Mazda 3 2005 immatriculé 474ZCS/Qué
(Au nom de Jessica Champagne-Beaulieu)
(Utilisé par Louis-Philippe Laroche)
- Le véhicule Chrysler 300 2005 immatriculé 198VXV/Qué
(Au nom de Louis-Philippe Laroche)
(Utilisé par Louis-Philippe Laroche)
- Le véhicule Ford Mustang 1987 immatriculé 891XRX/Qué
(Au nom de Jessica Champagne-Beaulieu)

- Y) 112, chemin de la Mine École
Val-d'Or (Québec) J9P 7B6
(Résidence privée de Denis Lefebvre et Josée Simard)
- Le véhicule Dodge Ram 2008 Immatriculé FCX4393/Qué
(Au nom de « 9016-8097 Québec inc », soit « Pavage Val-d'Or »)
(Utilisé par Denis Lefebvre)
 - Le véhicule Dodge Challenger 2008 immatriculé 785VLS/Qué
(Au nom de Denis Lefebvre)
(Utilisé par Denis Lefebvre)
 - Le véhicule Mazda 3 2005 immatriculé 628XCY/Qué
(Au nom de Denis Lefebvre)
(Utilisé par Denis Lefebvre)
 - Le véhicule Subaru Impreza 2003 immatriculé 399ZYF/Qué
(Au nom de Denis Lefebvre)
(Utilisé par Denis Lefebvre)
 - Le véhicule Dodge Caravan 2010 gris Immatriculé 954ZWH/Qué
(Au nom de Josée Simard)
- Z) 145, 4^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1G3
(Résidence privée de Raymonde Lévis)
- Le véhicule Plymouth voyager 1995 immatriculé 922NYQ/Qué
(Au nom de Raymonde Lévis)
(Utilisé par Raymonde Lévis)
 - Le véhicule Pontiac Trans Am 1980 immatriculé 344ZCS/Qué
(Au nom de Raymonde Lévis)
 - Le véhicule Pontiac Transport 1985 immatriculé 155FPB/Qué
(Au nom de Raymonde Lévis)
- AA) 220, 14^e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 3 E3
(Résidence privée de Joey Lortie)
- Le véhicule Nissan Altima 1998 immatriculé 164ZAR/Qué
(Au nom de Roxanne Gauthier)
(Utilisé par Joey Lortie)
 - Le véhicule Chevrolet Camaro 1986 immatriculé 090ZNG/Qué
(Au nom de Joey Lortie)

- BB) 498, 8^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 6L8
(Résidence privée de Benoit Martineau)
- Le véhicule Ford Ranger 2008 immatriculé 886WRE/Qué
(Au nom d'Alain Martineau)
(Utilisé par Benoit Martineau)
- CC) 1720, rue le Marquis
Val-d'Or (Québec) J9P 4T9
(Résidence privée de Dave Morency)
- Le véhicule Ford F-150 2008 immatriculé 294WHQ/Qué
(Au nom de Dave Morency)
(Utilisé par Dave Morency)
- DD) 20, rue St-Jacques
Val-d'Or (Québec) J9P 2W8
(Résidence privée de Normand Morissette)
- Le véhicule Pontiac Montana 2008 immatriculé 283VEQ/Qué
(Au nom de Normand Morissette)
(Utilisé par Normand Morissette)
- EE) 231, 1^{ère} Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 2B4
(Résidence privée d'Alexandre Paquet)
- Le véhicule Chevrolet Blazer 1997 immatriculé 719XCD/Qué
(Au nom d'Alexandre Paquet)
(Utilisé par Alexandre Paquet)
- FF) 332, 6^e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 3V5
(Résidence privée de Keven Petit)
- Le véhicule Volks Jetta 2000 immatriculé 705WRE/Qué
(Au nom de Keven Petit)
(Utilisé par Keven Petit)
 - Le véhicule Chevrolet Aveo 2005 immatriculé 323WRP/Qué
(Au nom de Geneviève Dickey)
(Utilisé par Keven Petit)
- GG) 1010, 6^e Rue, appartement 2
Val-d'Or (Québec) J9P 3W5
(Résidence privée de Carlo Placidi)

- Le véhicule Ford F-150 2005 immatriculé 657XCY/Qué
(Au nom de Carlo Placidi)
(Utilisé par Carlo Placidi)
- Le véhicule Ford Pickup 1999 immatriculé 547DJQ/Qué
(Au nom de Carlo Placidi)
- Le véhicule GMC Sierra 1996 immatriculé 945WDZ/Qué
(Au nom de Carlo Placidi)
- Le véhicule Chevrolet Pickup 1988 immatriculé 801WDY/Qué
(Au nom de Carlo Placidi)

HH) 136, rue du Quartz
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7
(Résidence privée de Philippe Pomerleau)

- Le véhicule Chrysler Aspen 2007 immatriculé 914TPN/Qué
(Au nom de Philippe Pomerleau)
(Utilisé par Philippe Pomerleau)
- Le véhicule Dodge Dakota 2005 immatriculé 977WDZ/Qué
(Au nom de Philippe Pomerleau)
(Utilisé par Philippe Pomerleau)

II) 818, rue Chapais
Val-d'Or (Québec) J9P 2E1
(Résidence privée de Serge Pomerleau et Josée Boutin)

JJ) 715, chemin Harricana
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9
(Résidence privée de Serge Pomerleau et Josée Boutin)

- Le véhicule Ford F-150 2006 immatriculé 968LJX/Qué
(Au nom de Serge Pomerleau)
(Utilisé par Serge Pomerleau)
- Le véhicule Véhicule Mazda B4000 2006 immatriculé 514WZL/Qué
(Au nom de Serge Pomerleau)
- Le véhicule Toyota Solaris 2002 immatriculé 573JZP/Qué
(Au nom de Serge Pomerleau)
- Le véhicule Jeep Liberty 2002 immatriculé 861YHT/Qué
(Au nom de Serge Pomerleau)
- Le véhicule Smart Fortw 2006 immatriculé 997RNQ/Qué
(Au nom de Josée Boutin)

- Le véhicule BMW 525XI 2007 immatriculé 479JFM/Qué
(Au nom de Josée Boutin)
- KK) 591, boulevard Sabourin
Val-d'Or (Québec) J9P 5V8
(Résidence privée de Donald Rancourt et Jessica Vaillancourt-Gagnon)
- Le véhicule Mazda B4000 2008 immatriculé 862TGS/Qué
(Au nom de Donald Rancourt)
(Utilisé par Donald Rancourt et Jessica Vaillancourt-Gagnon)
- LL) 209, 14^e Rue, appartement 1
Val-d'Or (Québec) J9P 3E2
(Résidence privée de Tony Rancourt)
- MM) Alexandre Richard (adresse non visée)
- Le véhicule Chrysler 300 2005 immatriculé 066PZP/Qué
(Au nom d'Yves Denis)
(Utilisé par Alexandre Richard)
 - Le véhicule Chevrolet Silverado 2007 Immatriculé FDJ4429/Qué
(Au nom de « Forage Val-d'Or »)
(Utilisé par Alexandre Richard)
- NN) 14, Route 111
Val-d'Or (Québec) J9P 0C1
(Résidence privée d'Éric Rioux)
- Le véhicule Ford F-150 2005 immatriculé 810VLQ/Qué
(Au nom d'Éric Rioux)
(Utilisé par Éric Rioux)
- OO) 556, 3^e Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 2K2
(Résidence privée de Serge Rivest)
- Le véhicule Dodge Ram 2007 immatriculé 543YLL/Qué
(Au nom de Serge Rivest)
(Utilisé par Serge Rivest)
 - Le véhicule Dodge Dakota 1990 immatriculé 705ZJE/Qué
(Au nom de Serge Rivest)
- PP) 1466, chemin de la Chapelle
Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1T2
(Résidence privée de Rémi Savard)

QQ) 126, rue Villeneuve
Val-d'Or (Québec) J9P 3L7
(Résidence privée de Chantal Simard)

- Le véhicule Acura CSX 2006 immatriculé 399ZVE/Qué
(Au nom de Chantal Simard)
(Utilisé par Chantal Simard)

RR) 616, Rang 8 et 9
Val St-Gilles (Québec) J0Z 3T0
(Résidence privée de Dominique St-Louis)

- Le véhicule GMC Sierra 2002 immatriculé 766YYD/Qué
(Au nom de Dominique St-Louis)
(Utilisé par Dominique St-Louis)
- Le véhicule Dodge D-10 1986 immatriculé 689ZJF/Qué
(Au nom de Jimmy Crosetière)
(Utilisé par Dominique St-Louis)
- Le véhicule Ford Fusion 2007 rouge immatriculé 709YYD/Qué
(Au nom d'Étane Michaud-Bouchard)
(Utilisé par Dominique St-Louis)

SS) 86, boulevard Hôtel-de-Ville
Val-d'Or (Québec) J9P 2M6
(Résidence privée de Michel Thibault)

- Le véhicule Jaguar XJ6 1993 immatriculation 854WMT/Qué
(Au nom de Michel Thibault)
(Utilisé par Michel Thibault)
- Le véhicule GMC Sierra immatriculé 010ZCT/Qué
(Au nom de Marie-Josée St-Jacques)
(Utilisé par Michel Thibault)
- Le véhicule Camion Ford F-350 2000 immatriculé FDJ4426/Qué
(Au nom de la compagnie « Serlivard »)
(Utilisé par Michel Thibault)

TT) 121, rue Cormier
Val-d'Or (Québec) J9P 2B9
(Résidence privée de Sébastien Tremblay-Thibault)

- Le véhicule GMC Sierra 1990 immatriculé 088YYH/Qué
(Au nom de Sébastien Tremblay-Thibault)

- Le véhicule Pontiac Montana 2004 immatriculé 922ZCS/Qué
(Au nom de Sébastien Tremblay-Thibault)

UU) 138, avenue des Îles
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5A3
(Résidence privée de François Trudel)

- Le véhicule Chevrolet GM4 1996 immatriculé 896TYJ/Qué
(Au nom de François Trudel)

OO) 110, 44^e Avenue
Saint-Eustache (Québec) J7P 3E7
(Résidence privée de Marc-André Varin et de Caroline Brault)

- Le véhicule Mazda Protégé 2003 immatriculé 717PYZ/Qué.
(Au nom de Caroline Brault)

PP) 93, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1R3
(bar « Red Light »)
(Relié et fréquenté par Luc Boulet et Raymonde Lévis)
(Lieu soumis à des restrictions)

QQ) 748, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(bar « Château Inn »)
(Relié à Serge Pomerleau)
(Fréquenté par Serge Pomerleau et Donald Rancourt)
(Lieu soumis à des restrictions)

RR) 750, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(bar « Rock Inn »)
(Relié à Thierry Béland)
(Lieu soumis à des restrictions)

SS) 798, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(bar « Ritz »)
(Relié à Denis Lefebvre)
(Fréquenté par Denis Lefebvre, Donald Rancourt, Yves Denis,
Louis-Philippe Laroche, Kayven Lafrance, Daniel Casabon, Josée
Simard, Richard Blais, Christian Lamothe et Dominic Pratte)
(Lieu soumis à des restrictions)

- TT) 798, 3^e Avenue, appartement 3
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(Résidence privée de Steve Cormier)
- UU) 798, 3^e Avenue, appartement 12
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(Résidence privée de Clément Jutras-Gingras)
- VV) 798, 3^e Avenue, appartement 13
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(cache de stupéfiant du bar « Ritz »)
(Relié à Denis Lefebvre)
- WW) 798, 3^e Avenue, appartement 14
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(cache de stupéfiant de la « run de rue »)
(Relié à Denis Lefebvre)
- XX) 909, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1T2
(bar « Manoir Val-d'Or »)
(Relié à Denis Lefebvre)
(Fréquenté par Denis Lefebvre, Donald Rancourt, Yves Denis, Philippe Pomerleau, Kayven Lafrance, Benoît Denis, Daniel Casabon, Stéphane Boutin, Josée Simard, Chantal Simard, Joey Lortie, Yves Guimond, Martin Boucher (2), Jacques Lévesque)
(Lieu soumis à des restrictions)
- YY) 961, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1T4
(bar « Hôtel Moose »)
(Relié à Sylvain Godbout et Marcel Brissette)
(Fréquenté par Serge Pomerleau, Marcel Brissette [redacted]
Thibault, Sébastien Tremblay-Thibault, Richard Laliberté et Denis Aubut)
(Lieu soumis à des restrictions)
- ZZ) 986, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1T3
(bar « Château Louis »)
(Relié à Thierry Béland)
(Fréquenté par Thierry Béland et Kim Rancourt)
(Lieu soumis à des restrictions)

- AAA) 797, 2^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1W7
(bar « Cocktail »)
(Relié à Denis Lefebvre)
(Fréquenté par Denis Lefebvre, Donald Rancourt, Daniel Casabon
Yves Denis, Stéphane Boutin, Jean Charette et Steve Cormier)
(Lieu soumis à des restrictions)
- BBB) 1625, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1V7
(Commerce « Superclub Vidéotron »)
(Relié à Yvon Lamontagne)
(Fréquenté par Yvon Lamontagne et Denis Lefebvre)
(Lieu soumis à des restrictions)
- CCC) 1137, 3^e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 4A9
(Commerce « Lave-Auto KL »)
(Relié à Kayven Lafrance)
(Fréquenté par Serge Pomerleau, Denis Lefebvre, Yvon
Lamontagne, Carlo Placidi, Éric Rioux, Alexandre Richard, Dany
Gilbert-Morin)
(Lieu soumis à des restrictions)
- DDD) 2881, 7^e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 6P4
(Commerce « Pavage Val-d'Or »)
(Relié à Denis Lefebvre)
(Fréquenté par Serge Pomerleau, Denis Lefebvre, Donald
Rancourt, Yves Denis, Éric Rioux, Kayven Lafrance, Yvon
Lamontagne, Marie-Paule Lavoie)
(Lieu soumis à des restrictions)
- EEE) 374, rue Larivière appartement A
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4H6
(local des « Dirty One's »)
(Relié à [REDACTED])
(Fréquenté par Stéphane Trudel et Donald Rancourt)
(Lieu soumis à des restrictions)

- FFF) 224, rue de l'Étang (bâtiment de ferme situé à l'arrière)
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7
(culture intérieure de cannabis)
(Propriété de Marguerite Béland)
(Relié à Luc Boulet)
(Lieu soumis à des restrictions)
- GGG) Établissement de Détention de Montréal
800, boulevard Gouin Ouest
Montréal (Québec) H3L 1K7
(Relié à Yvon Tanguay, Mylène Brunelle, François Vachon et
Marie-Claude Drolet-Faber)
(Lieu soumis à des restrictions)
- HHH) Établissement de Détention de Rivière-des-Prairies.
11 900, rue Armand-Chaput
Rivière-des-Prairies (Québec) H1C 1S7
(Relié à Christian Morin)
(Lieu soumis à des restrictions)
- III) Centre régional de réception des pénitenciers
246, Montée Gagnon
St-Anne-des-Plaines (Québec) J0H 1H0
(Relié à Yvan Leclerc et Serge Tremblay-Savard)
(Lieu soumis à des restrictions)

(Il sera permis d'intercepter les communications privées dans tous véhicules utilisés par les agents d'infiltration agissant dans ce présent dossier notamment [REDACTED])

[REDACTED] alors que ceux-ci se trouvent en présence ou communiquent avec une personne mentionnée au sous-paragraphe 3 a).

- b) Toute nouvelle résidence ou tout nouveau véhicule automobile utilisé, par l'une des personnes mentionnées au sous-paragraphe 3.
- c) ainsi que tout autre lieu, fixe ou mobile, dont la nature et la situation ne peuvent être présentement précisées et où se trouveront les personnes mentionnées au paragraphe 3;
- d) ainsi que tout autre lieu, fixe ou mobile, dont la nature et la situation ne peuvent être présentement précisées et où se trouveront les personnes mentionnées au paragraphe 3b) alors qu'elles communiquent avec une personne mentionnée au paragraphe 3a);

e) ainsi que tout autre lieu, fixe ou mobile, dont la nature et la situation ne peuvent être présentement précisées et où se trouveront les personnes mentionnées au paragraphe 3, alors qu'elles utilisent les radiotéléphones portant les numéros suivants :

- 819 856-4728
(Enregistré au bar « Rock Inn », relié à Thierry Béland)
- 819 856-0921
(Enregistré au nom de Kim Rancourt)
- 819 860-8885
(Enregistré au nom de Martin Boucher)
- 819 856-0236
(Utilisé par Luc Boulet)
- 819 354-9489
(Enregistré au nom de Stéphane Boutin)
- 819 354-3835
(Utilisé par Marcel Brissette)
- 819 354-1986
- 819 355-1480
(Enregistrés au nom de Daniel Casabon)
- 819 860-1970
(Enregistré au nom de Jean Charette)
- 819 856-0619
(Enregistré au nom de Steve Cormier)
- 819 527-2713
(Utilisé par Benoît Denis)
- 819 856-8135
(Enregistré au nom de Benoît Denis)
- 514 772-1232
(Relié à Éric Denis)
- 819 527-3792
(Utilisé par Mélissa Lavoie)
- 819 316-0901
(Enregistré au nom de Mélissa Lavoie)

- 819 860-2373
- 819 354-6023
(Enregistrés au nom de Marie-Paule Lavoie)
- 819 354-1211
(Utilisé par Martin Dupuis)
- 819 858-8884
(Relié à Dany Gilbert-Morin)
- 819 527-3776
(Enregistré au nom d'Yves Guimond)
- 819 527-3736
(Enregistré au nom de Sylvain Godbout)
- 819 858-7441
(Enregistré au nom de Kayven Lafrance)
- 819 858-7679
(Enregistré au nom d'Audrey Ringuette)
- 819 860-1033
(Relié à Richard Laliberté)
- 819 860-3228
- 819 354-1540
(Enregistrés au nom d'Yvon Lamontagne)
- 819 860-9100
(Enregistré au nom de Christian Lamothe)
- 819 860-9006
(Utilisé par Louis-Philippe Laroche)
- 819 355-9774
(Enregistré au nom de Louis-Philippe Laroche)
- 819 858-6223
(Utilisé par Denis Lefebvre)
- 819 858-3135
(Enregistré au nom de Denis Lefebvre)
- 819 354-1889
(Enregistré au nom de Joey Lortie)

- 819 856-3853
(Enregistré au nom de Dave Morency)
- 819 527-1021
- 819 218-0303
(Enregistrés au nom de Normand Morissette)
- 819 520-0286
(Utilisé par Alexandre Paquet)
- 819 354-0561
(Enregistré au nom de Keven Petit)
- 819 354-9015
(Enregistré au nom de Philippe Pomerleau)
- 819 856-7890
(Enregistré au nom de Josée Boutin, relié à Serge Pomerleau)
- 819 856-9516
(Utilisé par Serge Pomerleau)
- 819 856-8141
(Enregistré au nom de Serge Pomerleau)
- 819 527-2849
(Enregistré au nom de Dominic Pratte)
- 819 856-6820
- 819 856-0510
(Enregistrés au nom de Donald Rancourt)
- 819 527-1888
(Enregistré au nom de Alexandre Richard)
- 819 856-1721
(Utilisé par Éric Rioux)
- 819 354-0354
(Utilisé par Chantal Simard)
- 819 279-7283
(Utilisé par François Trudel)
- radiotéléphones utilisés par les agents d'infiltration (actuellement inconnus)

(Il sera permis d'intercepter les communications privées de tout radiotéléphones utilisés par les agents d'infiltration agissant dans ce présent dossier notamment [REDACTED]

[REDACTED] alors que ceux-ci se trouvent en présence ou communiquent avec une personne mentionnée au sous-paragraphe 3 a)

- f) ainsi que tout autre radiotéléphone pour lequel il existe des motifs raisonnables de croire que les personnes mentionnées au paragraphe 3 utilisent et dont les numéros sont présentement inconnus;
- g) ainsi que tout autre lieu, fixe ou mobile, dont la nature et la situation ne peuvent être présentement précisées et où il existe des motifs raisonnables de croire qu'une personne mentionnée au paragraphe 3 communiquera;
- h) ainsi que les autres lieux de résidence des personnes mentionnées au paragraphe 3 lorsque ceux-ci seront connus;
- i) ainsi que toutes les communications effectuées par Internet par les personnes mentionnées au paragraphe 3, incluant les communications faites aux adresses de courriel et aux adresses IP (Internet Protocol) de ces mêmes personnes lorsque ces adresses seront connues.

5 LES MOYENS D'INTERCEPTION

Cette autorisation permettra de procéder à l'interception projetée par l'utilisation de dispositifs électromagnétiques, acoustiques, mécaniques ou autres destinés à l'interception des communications privées.

6 LES RESTRICTIONS

Toute interception effectuée des communications à :

- 93, 3e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1R3
(bar « Red Light »)
- 748, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(bar « Château Inn »)

- > 750, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
 (bar « Rock Inn »)
- > 798, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
 (bar « Ritz »)
- > 909, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1T2
 (bar « Manoir Val-d'Or »)
- > 961, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1T4
 (bar « Hôtel Moose »)
- > 986, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1T3
 (bar « Château Louis »)
- > 797, 2^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1W7
 (bar « Cocktail »)
- > 1625, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1V7
 (Commerce « Superclub Vidéotron »)
- > 1137, 3^e Rue
 Val-d'Or (Québec) J9P 4A9
 (Commerce « Lave-Auto KL »)
- > 2881, 7^e Rue
 Val-d'Or (Québec) J9P 6P4
 (Commerce « Pavage Val-d'Or »)
- > 374, rue Larivière appartement A
 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4H6
 (local des « Dirty One's »)

- > Établissement de Détention de Montréal
 800, boulevard Gouin Ouest
 Montréal (Québec) H3L 1K7
 (Relié à Yvon Tanguay, Myliène Brunelle, François Vachon et Marie-Claude Drolet-Faber)
- > Établissement de Détention de Rivière-des-Prairies.
 11 900, rue Armand-Chaput
 Rivière-des-Prairies (Québec) H1C 1S7
 (Relié à Christian Morin)
- > Centre régional de réception des pénitenciers
 246, Montée Gagnon
 St-Anne-des-Plaines (Québec) J0H 1H0
 (Relié à Yvan Leclerc et Serge Tremblay-Savard)

sera assujettie aux restrictions suivantes :

l'interception devra s'effectuer au moyen d'écoute en direct et devra cesser dès qu'il est déterminé qu'aucune des personnes mentionnées au sous-paragraphe 3 a) ne se trouve dans ce lieu ou ne communique avec une personne se trouvant à cet endroit ;

toutefois, on pourra procéder à intervalle raisonnable à des écoutes sporadiques à la seule fin de déterminer si une des personnes mentionnées au sous-paragraphe 3 a), se trouve dans ce lieu ou communique avec une personne se trouvant dans ce lieu auquel cas l'interception pourra se poursuivre tant qu'elle s'y trouve ou tant qu'elle communique avec une personne se trouvant dans ce lieu.

Les présentes restrictions ne s'appliquent pas aux communications faites par télécopieur et par internet.

7 LES POUVOIRS ACCESSOIRES

Cette autorisation permettra de poser tout geste utile à l'interception projetée, y compris, placer, installer, réparer, utiliser et enlever, en tout temps, dans ou près des lieux décrits au paragraphe 4 ci-dessus ou en tout autre lieu, y compris une maison d'habitation, où cela pourrait s'avérer utile, des dispositifs électromagnétiques, acoustiques, mécaniques ou autres, dont l'installation et l'utilisation pourront être requises aux fins de l'exécution de la présente autorisation et, à ces fins, pénétrer secrètement dans tous lieux. J'autorise qu'on pénètre

secrètement et que l'on déplace tout véhicule et moyen de transport ou une partie de ceux-ci. J'autorise aussi l'installation de dispositifs de localisation à la seule fin de procéder à l'entretien ou à l'enlèvement des dispositifs d'interception.

8 ORDONNANCE D'ASSISTANCE

Conformément aux dispositions de l'article 487.02 du *Code criminel*, j'ordonne à toute personne ou organisme assurant la fourniture de services de communication, ainsi qu'à toute autre personne dont l'assistance pourrait raisonnablement être nécessaire à l'exécution des actes autorisés par les présentes, de fournir, lorsque requis de le faire, toute l'aide matérielle et toutes les informations utiles à la mise en exécution de la présente autorisation, notamment par la fourniture de services et par l'installation d'équipements supplémentaires.

9 COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS

J'interdis par les présentes la communication des renseignements relatifs à l'obtention de l'ordonnance d'assistance que je rends par les présentes. Ces documents seront conservés aux mêmes conditions que celles prévues à l'article 187 du *Code criminel*.

10 DURÉE DE L'AUTORISATION D'INTERCEPTION DE COMMUNICATIONS PRIVÉES ET DE L'ORDONNANCE D'ASSISTANCE

Conformément aux dispositions de l'article 186.1 du *Code criminel*, la présente autorisation et l'ordonnance sont valides du 13 janvier 2010 à 17 janvier 2011 inclusivement.

À Montréal, ce 13 janvier 2010



JUGE DE LA COUR DU QUÉBEC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : 500-54-000005-104

COUR DU QUÉBEC

**DEMANDE EX PARTE DE MANDAT POUR L'OBSERVATION,
AU MOYEN D'UNE CAMÉRA DE TÉLÉVISION OU D'UN AUTRE
DISPOSITIF ÉLECTRONIQUE SEMBLABLE, DES ACTIVITÉS D'UNE PERSONNE
SELON LES ARTICLES 487.01 (4) (5)
ET 185 DU CODE CRIMINEL; DEMANDE D'ORDONNANCE D'ASSISTANCE
SELON L'ARTICLE 487.02 DU CODE CRIMINEL ET DEMANDE
INTERDISANT L'ACCÈS À CERTAINS RENSEIGNEMENTS, ARTICLE 187 DU
CODE CRIMINEL**

Ceci est une demande de mandat pour l'observation au moyen d'une caméra de télévision ou d'un autre dispositif électronique semblable des activités d'une personne, selon les articles 487.01 (4) (5) et 185 du *Code criminel*, présentée par M^e Robert Rouleau, substitut légitime et mandataire spécialement désigné par écrit par le procureur général du Québec.

Une demande est aussi faite par les présentes pour qu'une ordonnance d'assistance soit rendue, selon l'article 487.02 du *Code criminel*, ainsi qu'une demande pour interdiction d'accès à certains renseignements, en vertu de l'article 187 du *Code criminel*.

Ces demandes sont accompagnées de l'affidavit du S/D Marc April (11273), agent de la paix.

À Montréal, ce 13 janvier 2010


SUBSTITUT LÉGITIME ET MANDATAIRE SPÉCIALEMENT DÉSIGNÉ
PAR ÉCRIT PAR LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : 500-54-000005-104

COUR DU QUÉBEC

**MANDAT PERMETTANT L'OBSERVATION, AU MOYEN D'UNE CAMÉRA
DE TÉLÉVISION OU D'UN AUTRE DISPOSITIF ÉLECTRONIQUE SEMBLABLE, DES
ACTIVITÉS D'UNE PERSONNE SELON LES ARTICLES 487.01 (4) (5) ET 186 DU
CODE CRIMINEL; ORDONNANCE D'ASSISTANCE SELON L'ARTICLE
487.02 DU CODE CRIMINEL ET
ORDONNANCE INTERDISANT L'ACCÈS À CERTAINS RENSEIGNEMENTS,
ARTICLE 187 DU CODE CRIMINEL**

CONSIDÉRANT les demandes présentées ex parte et par écrit par M^e Robert Rouleau, substitut légitime et mandataire spécialement désigné par écrit par le procureur général du Québec;

CONSIDÉRANT l'affidavit du S/D. Marc April (11273), agent de la paix, à l'appui desdites demandes;

CONSIDÉRANT le consentement écrit de [REDACTED]

CONSIDÉRANT, après étude, que lesdites demandes rencontrent les exigences du *Code criminel* :

PAR LA PRÉSENTE, LE JUGE SOUSSIGNÉ :

AUTORISE à toutes fins que de droit, l'observation en direct ou en différé des activités de personnes, par un agent de la paix autorisé, au moyen de caméras de télévision ou d'un autre dispositif électronique semblable, aux conditions suivantes :

(1) **LES INFRACTIONS**

Les infractions relativement auxquelles l'observation pourra être effectuée sont :

- Trafic de stupéfiants, article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances
- Complot de trafic de stupéfiants, article 465 du Code criminel
- Participation aux activités d'une organisation criminelle, article 467.11 du Code Criminel
- Commission d'infractions au profit d'une organisation criminelle, article 467.12 du Code criminel
- Charger une personne de commettre une infraction, article 467.13 du Code criminel
- Incendie criminel : danger pour la vie humaine, article 433 du Code criminel
- Meurtre, article 231 du Code criminel.

(2) **LES PERSONNES**

Les personnes dont les activités pourront être observées et enregistrées par surveillance vidéo sont :

a)

- A) Denis Aubut alias Bubu
Sans emploi connu, demeurant au :
31, rue Vallière
Val-d'Or (Québec) J9P 1T4
- B) Philippe Audet
Sans emploi connu, demeurant au :
1234, chemin Sullivan, appartement 3
Val-d'Or (Québec) J9P 1L5
- C) Sylvain Avotte alias Boston
Homme d'affaires, demeurant au :
412, rue Dollard
Amos (Québec) J9T 4E2
- D) Thierry Béland
Homme d'affaires, demeurant au :
290, rue des Buissons
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7

- E) Richard Blais
Sans emploi connu, demeurant au :
874, 3^e Avenue appartement 5
Val-d'Or (Québec) J9P 1T1
- F) Roland Boly alias Ti-rouge
Sans emploi connu, demeurant au :
326, rue Pinder Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2Y8
- G) Martin Boucher alias MB
Propriétaire « MB » distribution, demeurant au :
120, rue du Souvenir
Val-d'Or (Québec) J9P 0C3
- H) Martin Boucher (2)
Sans emploi connu
Adresse inconnue
- I) Luc Boulet
Homme d'affaires, demeurant au :
117, rue du Marais
Val-d'Or (Québec) J9P 0C3
- J) Josée Boutin
Femme d'affaires, demeurant au :
818, rue Chapais
Val-d'Or (Québec) J9P 2E1
- K) Stéphane Boutin
Sans emploi connu, demeurant au :
70 rue Lecompte appartement 1
Val-d'Or (Québec) J9P 2P5
- L) Caroline Brault
Sans emploi connu, demeurant au :
110, 44^e Avenue
Saint-Eustache (Québec) J7P 3E7
- M) Marcel Brissette
Président de l'hôtel « Moose », demeurant au :
378, chemin Haricanna
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9
- N) Myliène Brunelle
Technicienne en pose d'ongles, demeurant au :
5843, rue Rodrigue
Sherbrooke (Québec) J1N 3A6
- O) Fabrice Bustos alias Ricky
Sans emploi connu:
Adresse inconnue

- P) Daniel Casabon alias Casa
Laveur au « Lave-auto KL », demeurant au :
830, rue Lévis
Val-d'Or (Québec) J9P 4B7
- Q) Jessica Champagne-Beaulieu
Sans emploi connu, demeurant au :
863, 6^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1B5
- R) Jean Charrette alias Jeannot
Sans emploi connu, demeurant au :
118, rue Laurentien
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7
- S) Christian Cloutier alias Cri-cri
Mécanicien, demeurant au :
1584, boulevard des Pins
Val-d'Or (Québec) J9P 5E8
- T) Steve Cormier
Sans emploi connu, demeurant au :
798, 3^e Avenue, appartement 3
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
- U) Benoit Denis alias Ti-Ben
Mineur, demeurant au :
1064, 4^e Avenue appartement 6
Val-d'Or (Québec) J9P 1J8
- V) Éric Denis alias le malade
Sans emploi connu, demeurant au :
161, avenue Perreault, appartement 3
Val-d'Or (Québec) J9P 2H1
- W) Yves Denis alias Théo
Employé de « Forage Val-d'Or », demeurant au :
3025, boulevard Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec) J9P 5G2
- X) Marie-Claude Drolet-Fabert
Sans emploi connu, demeurant au :
122, rue du Griffon
Sherbrooke (Québec) J1R 0B2
- Y) Sonny Desrosiers Dubois
Sans emploi connu :
Adresse inconnue
- Z) Éric Dubois-Chénier
Sans emploi connu, demeurant au :

- 3426, Route 111 Est
Amos (Québec) J9T 3A1
- AA) Martin Dupuis alias Nifflet et Push-bar
prestataire de la CSST, demeurant au :
6, rue l'Heureux
Val-d'Or (Québec) J9P 1N1
- BB) Sonia Frigon-Moreau
Serveuse au bar « Ritz », demeurant au :
1064, 4^e Avenue appartement 6
Val-d'Or (Québec) J9P 1J8
- CC) Dany Gilbert-Morin
Homme d'affaires, demeurant au :
3392, 7^e Rue,
Val-d'Or (Québec) J9P 6K6
- DD) Sylvain Godbout alias Cowboy
Homme d'affaires, demeurant au:
587, chemin Baie-Doré
Val-d'Or (Québec) J9P 7B3
- EE) Yves Guilmond
Sans emploi connu, demeurant au :
909, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1T2
- FF) Clément Juiras-Gingras
Sans emploi connu, demeurant au :
798, 3^e Avenue appartement 12
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
- GG) Kayven Lafrance alias Kld
Propriétaire « Lave-Auto KL », demeurant au :
121, rue St-Laurent
Val-d'Or (Québec) J9P 2N2
- HH) Richard Laliberté alias Fritzoune
Sans emploi connu, demeurant au :
304, rue de l'Anse
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9
- II) Yvon Lamontagne alias la patte
Commerçant, demeurant au :
352, Sentier des Fougères
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9
- JJ) Christian Lamothe alias la couette
Sans emploi connu:
Adresse inconnue

- KK) Louis-Phillippe Laroche alias Joe
Employé chez « Forage MDMG », demeurant au :
863, 6^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1B5
- LL) Marie-Paule Lavoie
Sans emploi connu, demeurant au :
3025, boulevard Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec) J9P 5G2
- MM) Mélissa Lavoie
Sans emploi connu, demeurant au :
161, rue Perreault, appartement 3
Val-d'Or (Québec) J9P 2H1
- NN) Yvan Leclerc alias la touffe
Détenu au Centre régional de réception des pénitenciers
246, Montée Gagnon
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0H 1H0
- OO) Denis Lefebvre
Homme d'affaires, demeurant au :
112, chemin de la Mine École
Val-d'Or (Québec) J9P 7B6
- PP) Jacques Lévesque alias Jack et Coco
Sans emploi connu, demeurant au :
116, rue Cormier appartement 1
Val-d'Or (Québec) J9P 2B7
- QQ) Raymonde Lévis alias Maywest
Sans emploi connu, demeurant au :
145, 4^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1G3
- RR) Joey Lortie
Gérant aux bars « Ritz » et « Manoir », demeurant au :
220, 14^e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 3E3
- SS) Benoit Martineau
Sans emploi connu, demeurant au :
498, 8^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 6L8
- TT) Dave Morency
Travailleur forestier, demeurant au :
1720, rue Marquis
Val-d'Or (Québec) J9P 4T9
- UU) Christian Morin
Détenu à l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies,

demeurant au :
11 900, rue Armand-Chaput,
Rivière-des-Prairies (Québec) H1C 1S7

VV) Kevin Morin

Sans emploi connu, demeurant au :
584, rue Ayotte
Val-d'Or (Québec) J9P 6T9

WW) Normand Morissette alias Mo

Sans emploi connu, demeurant au :
20, rue St-Jacques
Val-d'Or (Québec) J9P 2W8

XX) Alex Paquet

Sans emploi connu, demeurant au :
231, 1^{ère} Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 2B4

YY) Kevin Petit

Employé chez Hydro-Québec, demeurant au :
332, 6^e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 3V5

ZZ) Carlo Placidi alias le Gros

Responsable d'immeuble, demeurant au :
1010, 6^e Rue, appartement 2
Val-d'Or (Québec) J9P 3W5

AAA) Philippe Pomerleau

Sans emploi connu, demeurant au :
136, rue du Quartz
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7

BBB) Serge Pomerleau alias Pompom

Homme d'affaires, demeurant au :
818, rue Chapals
Val-d'Or (Québec) J9P 2E1

CCC) Dominic Pratte

Sans emploi connu, demeurant au :
9, rue Nelson
Val-d'Or (Québec) J9P 2Z5

DDD) Donald Rancourt alias mon oncle

Gérant au bar « Manoir Val-d'Or », demeurant au :
591, boulevard Sabourin
Val-d'Or (Québec) J9P 5V6

EEE) Kim Rancourt

Présidente du bar « Dundee », demeurant au :

290, rue des Buissons
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7

FFF) Tony Rancourt
Sans emploi connu, demeurant au :
209, 14^e Rue appartement 1
Val-d'Or (Québec) J9P 3E2

GGG) Alexandre Richard
Sans emploi connu, demeurant au :
119, rue Vallière
Val-d'Or (Québec) J9P 2R1

HHH) Audrey Ringuette
Employée chez « Ford Hardy-Ringuette », demeurant au :
564, rue des Joncs
Val-d'Or (Québec) J9P 6K7

III) Éric Rioux alias Pioux
Sans emploi connu, demeurant au :
14, route 111
Val-d'Or (Québec) J9P 0C1

JJJ) Serge Rivest
Commerçant, demeurant au :
556, 3^e rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 2K2

KKK) Rémi Savard
Sans emploi connu, demeurant au :
1466, chemin de la Chapelle,
Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1T2

LLL) Chantal Simard
Employé au bar « Manoir Val-d'Or », demeurant au :
126, rue Villeneuve
Val-d'Or (Québec) J9P 3L7

MMM) Josée Simard
Secrétaire « Pavage Val-d'Or », demeurant au :
112, chemin de la Mine École
Val-d'Or (Québec) J9P 7B6

NNN) Dominique St-Louis alias Rasta
Travailleur forestier, demeurant au :
616, rang 8 et 9
Val St-Gilles (Québec) J0Z 3T0

OOO) Yvon Tanguay alias Bagosse
Détenu à l'établissement de détention Montréal, au :

800, boulevard Gouin Ouest
Montréal (Québec) H3L 1K7

PPP) [REDACTED]

Sans emploi connu, demeurant au :

[REDACTED]
[REDACTED]

QQQ) Serge Tremblay-Savard alias Chef

Détenu au Centre régional de réception des pénitenciers

246, Montée Gagnon

Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0H 1H0

RRR) Sébastien Tremblay-Thibault

Sans emploi connu, demeurant au :

121, rue Cormier

Val-d'Or (Québec) J9P 2B9

SSS) François Trudel

Sans emploi connu, demeurant au :

138, rue des Iles

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5A3

TTT) François Vachon

Détenu à l'établissement détention de Montréal, au :

800, boulevard Gouin Ouest

Montréal (Québec) H3L 1K7

UUU) Jessica Vallancourt-Gagnon

Serveuse au bar « Manoir Val-d'Or », demeurant au :

591, boulevard Sabourin

Val-d'Or (Québec) J9P 5V6

VVV) Marc-André Varin

Sans emploi connu, demeurant au :

110, 44^e Avenue

Saint-Eustache (Québec) J7P 3E7

b)

WWW) [REDACTED] AI 0206 (personne ayant consenti par écrit)

policier, demeurant au :

1701, rue Parthenais

Montréal (Québec) H2K 3S7

XXX) [REDACTED] AI 0226 (personne ayant consenti par écrit)

policier, demeurant au :

1701, rue Parthenais

Montréal (Québec) H2K 3S7

YYY) [REDACTED] AI 0240 (personne ayant consenti par écrit)

policier, demeurant au :

1701, rue Parthenais

Montréal (Québec) H2K 3S7

ZZZ) [REDACTED] AI 0501 (personne ayant consenti par écrit)

policier, demeurant au :

1701, rue Parthenais

Montréal (Québec) H2K 3S7

AAAA) [REDACTED] AI 0902 (personne ayant consenti par écrit)

policière, demeurant au :

1701, rue Parthenais

Montréal (Québec) H2K 3S7

c) toute autre personne actuellement inconnue lorsqu'elle se trouvera à l'un des lieux mentionnés au paragraphe (3) ;

d) ou toute autre personne actuellement inconnue lorsqu'elle se trouvera avec une personne mentionnée au sous-paragraphe 2.

(3) LES LIEUX

Les lieux où l'observation pourra s'effectuer sont :

a)

A) 378, chemin Haricana

Val-d'Or (Québec) J9P 0B9

(Résidence privée de Marcel Brissette)

B) 112, chemin de la Mine École

Val-d'Or (Québec) J9P 7B6

(Résidence privée de Denis Lefebvre et Josée Simard)

C) 20, rue St-Jacques

Val-d'Or (Québec) J9P 2W8

(Résidence privée de Normand Morissette)

D) 93, 3^e Avenue

Val-d'Or (Québec) J9P 1R3

(bar « Red Light »)

(Relié et fréquenté par Luc Boulet et Raymonde Lévis)

- E) 748, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
 (bar « Château Inn »)
 (Relié à Serge Pomerleau)
 (Fréquenté par Serge Pomerleau et Donald Rancourt)
- F) 750, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
 (bar « Rock Inn »)
 (Relié à Thierry Béland)
- G) 798, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
 (bar « Ritz »)
 (Relié à Denis Lefebvre)
 (Fréquenté par Denis Lefebvre, Donald Rancourt, Yves Denis,
Louis-Philippe Laroche, Kayven Lafrance, Daniel Casabon, Josée
Simard, Richard Blais, Christian Lamothe et Dominic Pratte)
- H) 798, 3^e Avenue, chambre 13
 Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
 (cache de stupéfiant du bar « Ritz »)
 (Relié à Denis Lefebvre)
- I) 798, 3^e Avenue, chambre 14
 Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
 (cache de stupéfiant de la « run de rue »)
 (Relié à Denis Lefebvre)
- J) 909, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1T2
 (bar « Manoir Val-d'Or »)
 (Relié à Denis Lefebvre)
 (Fréquenté par Denis Lefebvre, Donald Rancourt, Yves Denis,
Philippe Pomerleau, Kayven Lafrance, Benoit Denis, Daniel
Casabon et Stéphane Boutin)
- K) 909, 3^e Avenue, corridor des appartements aux étages.
 Val-d'Or (Québec) J9P 1T2
 (cache de stupéfiants)
 (Relié à Donald Rancourt et Daniel Casabon)

- L) 961, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1T4
 (bar « Hôtel Moose »)
 (Relié à Sylvain Godbout et Marcel Brissette)
 (Fréquenté par Serge Pomerleau, Marcel Brissette, Sébastien Tremblay-Thibault, Richard Laliberté et Denis Aubut)
- M) 986, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1T3
 (bar « Château Louis »)
 (Relié à Thierry Béliand)
 (Fréquenté par Thierry Béliand et Kim Rancourt)
- N) 797, 2^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1W7
 (bar « Cocktail »)
 (Relié à Denis Lefebvre)
 (Fréquenté par Denis Lefebvre, Donald Rancourt, Daniel Casabon, Yves Denis, Stéphane Boutin, Jean Charrette et Steve Cormier)
- O) 1625, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1V7
 (Commerce « Superclub Vidéotron »)
 (Relié à Yvon Lamontagne)
 (Fréquenté par Yvon Lamontagne et Denis Lefebvre)
- P) 1137, 3^e Rue
 Val-d'Or (Québec) J9P 4A9
 (Commerce « Lave-Auto KL »)
 (Relié à Kayven Lafrance)
 (Fréquenté par Serge Pomerleau, Denis Lefebvre, Yvon Lamontagne, Carlo Placidi, Éric Rioux, Alexandre Richard, Dany Gilbert-Morin,)
- Q) 2881, 7^e Rue
 Val-d'Or (Québec) J9P 6P4
 (Commerce « Pavage Val-d'Or »)
 (Relié à Denis Lefebvre)
 (Fréquenté par Serge Pomerleau, Denis Lefebvre, Donald Rancourt, Yves Denis, Éric Rioux, Kayven Lafrance, Yvon Lamontagne et Marie-Paule Lavoie)

- R) 374, rue Larivière appartement A
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4H6
(local des « Dirty One's »)
(Relié à [REDACTED])
(Frequenté par Stéphane Trudel et Donald Bancourt)
- S) 224, rue de l'Étang (bâtiment de ferme situé à l'arrière)
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7
(culture intérieure de cannabis)
(Propriété de Marguerite Béland)
(Relié à Luc Boulet)
- T) Véhicules utilisés par les agents d'infiltration (Actuellement
Inconnus)

(Il sera permis de procéder à l'observation dans tous véhicules utilisés par les agents d'infiltration agissant dans ce présent dossier notamment notamment [REDACTED] [REDACTED] alors que ceux-ci se trouvent en présence ou communiquent avec une personne mentionnée au sous-paragraphe 3 a).

- b) ainsi que tout autre lieu, fixe ou mobile et les environs, dont la nature et la situation ne peuvent être présentement précisées, où se trouvera une personne mentionnée au sous-paragraphe (2) a).

(4) LES RESTRICTIONS

Toute observation au moyen d'une caméra de télévision ou d'un autre dispositif électronique des activités d'une personne aux lieux suivants :

- A) 93, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1R3
(bar « Red Light »)
(Relié et fréquenté par Luc Boulet et Raymonde Lévis)
- B) 748, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(bar « Château Inn »)
(Relié à Serge Pomerleau)
(Frequenté par Serge Pomerleau et Donald Bancourt)

- C) 750, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(bar « Rock Inn »)
(Relié à Thierry Béland)
- D) 798, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(bar « Ritz »)
(Relié à Denis Lefebvre)
(Fréquenté par Denis Lefebvre, Donald Rancourt, Yves Denis, Louis-Philippe Laroche, Kayven Lafrance, Daniel Casabon, Josée Simard, Richard Blais, Christian Lamothe, et Dominic Pratte)
- E) 798, 3^e Avenue, chambre 13
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(cache de stupéfiant du bar « Ritz »)
(Relié à Denis Lefebvre)
- F) 798, 3^e Avenue, chambre 14
Val-d'Or (Québec) J9P 1S9
(cache de stupéfiant de la « rue de rue »)
(Relié à Denis Lefebvre)
- G) 909, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1T2
(bar « Manoir Val-d'Or »)
(Relié à Denis Lefebvre)
(Fréquenté par Denis Lefebvre, Donald Rancourt, Yves Denis, Philippe Pomerleau, Kayven Lafrance, Benoit Denis, Daniel Casabon, Stéphane Boutin, Josée Simard, Chantal Simard, Joëy Lortie, Yves Guilmond, Martin Boucher (2), Jacques Lévesque)
- H) 909, 3^e Avenue, corridor des appartements aux étages.
Val-d'Or (Québec) J9P 1T2
(cache de stupéfiants)
(Relié à Donald Rancourt et Daniel Casabon)
- I) 961, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1T4
(bar « Hôtel Moose »)
(Relié à Sylvain Godbout et Marcel Brissette)
(Fréquenté par Serge Pomerleau, Marcel Brissette [REDACTED]
Sébastien Tremblay-Thibault, Richard Laliberté et Denis Aubut)

- J) 986, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1T3
 (bar « Château Louis »)
 (Relié à Thierry Béliand)
 (Fréquenté par Thierry Béliand et Kim Rancourt)
- K) 797, 2^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1W7
 (bar « Cocktail »)
 (Relié à Denis Lefebvre)
 (Fréquenté par Denis Lefebvre, Donald Rancourt, Daniel Casabon,
Yves Denis, Stéphane Boutin, Jean Charette et Steve Cormier)
- L) 1625, 3^e Avenue
 Val-d'Or (Québec) J9P 1V7
 (Commerce « Superclub Vidéotron »)
 (Relié à Yvon Lamontagne)
 (Fréquenté par Yvon Lamontagne et Denis Lefebvre)
- M) 1137, 3^e Rue
 Val-d'Or (Québec) J9P 4A9
 (Commerce « Lave-Auto KL »)
 (Relié à Kayven Lafrance)
 (Fréquenté par Serge Pomerleau, Denis Lefebvre, Yvon
Lamontagne, Carlo Placidi, Éric Rioux, Alexandre Richard, Dany
Gilbert-Morin)
- N) 2881, 7^e Rue
 Val-d'Or (Québec) J9P 6P4
 (Commerce « Pavage Val-d'Or »)
 (Relié à Denis Lefebvre)
 (Fréquenté par Serge Pomerleau, Denis Lefebvre, Donald
Rancourt, Yves Denis, Éric Rioux, Kayven Lafrance, Yvon
Lamontagne, Marie-Paule Lavoie)
- O) 374, rue Larivière appartement A
 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4H6
 (local des « Dirty One's »)
 (Relié à XXXXXXXXXX)
 (Fréquenté par Stéphane Trudel et Donald Rancourt)

P) 224, rue de l'Étang (bâtiment de ferme situé à l'arrière)
Val-d'Or (Québec) J9P 4N7
(culture intérieure de cannabis)
(Propriété de Marguerite Béland)
(Relié à Luc Boulet)

sera assujettie aux restrictions suivantes :

L'observation devra s'effectuer au moyen de visionnement en direct et devra cesser dès qu'il est déterminé qu'aucune des personnes mentionnées aux sous-paragraphes 2 a) ne se trouve dans ce lieu.

Toutefois, on pourra procéder à intervalle raisonnable à des visionnements sporadiques à la seule fin de déterminer si une ou des personnes mentionnées aux sous-paragraphes 2 a) se trouve dans ce lieu auquel cas l'observation pourra se poursuivre tant qu'elle s'y trouve.

(5) LES MOYENS D'INTERCEPTION

Ce mandat permettra de procéder à l'observation projetée par l'utilisation de caméras de télévision ou d'un autre dispositif électronique semblable.

(6) LES POUVOIRS ACCESSOIRES

Cette autorisation permettra de poser tout geste utile à l'observation projetée, y compris placer, installer, réparer, utiliser, surveiller et enlever, en tout temps pendant la durée du présent mandat dans ou près des lieux décrits au paragraphe 3 des présentes, y compris une maison d'habitation, où cela pourra s'avérer utile des caméras de télévision ou tout autre dispositif électronique dont l'installation et l'utilisation peuvent être requises aux fins de l'exécution de ce mandat et, à ces fins, pénétrer secrètement dans ces lieux. J'autorise aussi qu'on pénètre secrètement et que l'on déplace tout véhicule ou moyen de transport ou une partie de ceux-ci. J'autorise aussi l'installation de dispositifs de localisation à seule fin de procéder à l'entretien ou à l'enlèvement des dispositifs d'interception.

(7) ORDONNANCE D'ASSISTANCE

Conformément aux dispositions de l'article 487.02 du *Code criminel*, j'ordonne à toute personne ou organisme assurant la fourniture de services de communication, ainsi qu'à toute autre personne dont l'assistance pourrait raisonnablement être nécessaire à l'exécution des actes autorisés par les présentes, de fournir, lorsque requis de le faire, toute l'aide matérielle et toutes les informations utiles à la mise en exécution de la présente autorisation,

notamment par la fourniture de services et par l'installation d'équipements supplémentaires.

(8) COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS

J'interdis la communication des renseignements relatifs à l'ordonnance d'assistance que je rends par les présentes. Ces documents seront conservés aux mêmes conditions que celles prévues à l'article 187 du *Code criminel*.

(9) DURÉE DU PRÉSENT MANDAT ET DE L'ORDONNANCE

Conformément aux dispositions de l'article 186.1 du *Code criminel*, le présent mandat et l'ordonnance seront valides du 13 janvier 2010 au 13 janvier 2011 inclusivement.

À Montréal, ce 13 janvier 2010


JUGE DE LA COUR DU QUÉBEC

**DÉNONCIATION EN VUE D'OBTENIR
UN MANDAT DE PERQUISITION**

(paragraphe 11(1) *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, L.C. 1996, ch. 19)

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC**

District Abitibi
Localité Amos
N° de dossier 005-26-000428-102
Corps policier Sûreté du Québec
N° d'événement 728-081112-001

Les présentes constituent la dénonciation
de S/D Marc April (11273)
occupation policier - enquêteur

**INFORMATION TO OBTAIN
A SEARCH WARRANT**

(Subsection 11(1) *Controlled Drugs and Substances Act*,
S.C. 1996, c. 19)

**CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC**

District _____
Locality of _____
Record No. _____
Police force _____
Occurrence No. _____

This is the information
of _____
occupation _____

ci-après appelé le dénonciateur, qui déclare avoir des motifs
raisonnables de croire que certaines choses (description des
choses à saisir) :

hereinafter called the informant, who says that he has reasonable
grounds for believing that certain things (description of the things
to be seized):

Voir annexe D: Liste des choses recherchées

- sont ou contiennent une substance désignée ou un précurseur; are or contain a controlled substance or precursor;
- sont un bien infractionnel; are offence-related property;
- serviront de preuve relativement à une infraction à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* ou à une infraction aux articles 354 ou 462.31 du *Code criminel*. will afford evidence in respect of an offence under the *Controlled Drugs and Substances Act* or an offence under section 354 or 462.31 of the *Criminal Code*.

et que ces choses ou quelque partie d'entre elles se trouvent au : and that the said things, or some part of them, are situated at:

Commerce Vidéotron situé au 1625, 3 ième Avenue à Val-d'Or.
JMA

Les motifs raisonnables au soutien de la demande sont les suivants :

The grounds of belief supporting the application are the following:

Voir annexes A, B et C ci-jointes.

EXPOSER EN ANNEXE TOUS LES MOTIFS QUI FONDENT CETTE DEMANDE ET JOINDRE TOUS LES DOCUMENTS PERTINENTS, SI NÉCESSAIRE.

STATE IN APPENDIX ALL THE GROUNDS OF BELIEF SUPPORTING THAT APPLICATION AND ATTACH ALL RELEVANT DOCUMENTS, IF NECESSARY.

EN CONSÉQUENCE, le dénonciateur demande qu'un mandat soit accordé pour perquisitionner l'endroit ci-dessus mentionné en vue de trouver ces choses.

THEREFORE the informant prays that a warrant may be granted to search the above-mentioned premises for the said things.

Déclaré sous serment Affirmé solennellement

Sworn Solemnly affirmed

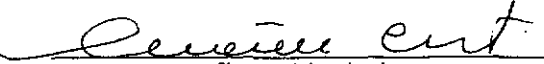


Signature du dénonciateur

Signature of the Informant

À Amos le 2010-09-27 à 10¹⁵ h.

At _____ on _____ at _____ a.m./p.m.



Signature du juge de paix
Lucille Chabot
Juge de la cour du Québec

Juge de paix (en caractères d'imprimerie)

Signature of the Justice of the Peace

Justice of the Peace (in block letters)

MANDAT DE PERQUISITION

(paragraphe 11(1) *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, L.C. 1996, ch. 19)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
District Abitibi 605-26-000928-102
Localité Amos
N° de dossier _____
Corps policier Sûreté du Québec
N° d'événement 728-081112-001

Aux agents de la paix

ATTENDU QU'il appert de la dénonciation
de S/D Marc April (11273)
occupation policier - enquêteur

qu'il existe des motifs raisonnables de croire que les choses
suivantes :

Voir annexe D: Liste des choses recherchées

- sont ou contiennent une substance désignée ou un précurseur;
- sont un bien infractionnel;
- serviront de preuve relativement à une infraction à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* ou à une infraction aux articles 354 ou 462.31 du *Code criminel*.

et que ces choses ou quelque partie d'entre elles se trouvent au :

Commerce Vidéotron situé au 1625, 3 ième Avenue à Val-d'Or.

À CES CAUSES, les présentes ont pour objet de vous autoriser à
entrer à tout moment dans ces lieux, à rechercher ces choses, à
les saisir et de les apporter devant moi ou tout autre juge de paix
pour ce district pour qu'il en soit disposé en conformité avec la loi.

À Amos le 2010-09-29 à 9h56 h.

Lucienne Chabot
Lucienne Chabot
Juge de la cour du Québec
Juge de paix (en caractères d'imprimerie)

WARRANT TO SEARCH

(Subsection 11(1) *Controlled Drugs and Substances Act*,
S.C. 1996, c. 19)

CANADA PROVINCE OF QUÉBEC
District _____
Locality of _____
Record No. _____
Police force _____
Occurrence No. _____

To the peace officers

WHEREAS it appears from the information
of _____
occupation _____

that there are grounds of belief that the following things:

- are or contain a controlled substance or precursor;
- are offence-related property;
- will afford evidence in respect of an offence under the *Controlled Drugs and Substances Act* or an offence under section 354 or 462.31 of the *Criminal Code*.

and that the said things, or some part of them, are situated at:

THIS IS, THEREFORE, to authorize you to enter the said premises
at any time, search for the said things, seize them and bring them
before me or any other justice for this district in order that they
may be disposed of in accordance with the law.

At _____ on _____ at _____ a.m./p.m.

Justice of the Peace
Justice of the Peace (in block letters)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

District Abitibi
Localité Amos
N° de dossier 6005-26-000928-102
Corps policier Sûreté du Québec
N° d'événement 728-081112-001

ANNEXE AU MANDAT DE PERQUISITION (SJ-577B)
 ANNEXE AU TÉLÉMANDAT DE PERQUISITION (SJ-928B)
(DONNÉES CONTENUES DANS UN ORDINATEUR)
(article 487(2.1) C.cr.)

Ce mandat ou télémandat vise à examiner les données contenues dans un ordinateur qui se trouve au :

1625, 3^{ème} Avenue à Val-d'Or. Vidéotron

Si la personne responsable des lieux perquisitionnés demande à voir le mandat ou télémandat de perquisition, cette annexe doit également lui être montrée, en conformité avec l'article 29 du *Code criminel*.

Modalités propres à l'exécution :

Procéder à la saisie, la copie, l'analyse des données contenues dans des ordinateurs, appareils de type "Blackberry", téléphones cellulaires ou autres supports informatiques (clés USB, CD, DVD, disque dur externe,...).

Modalités de remise du rapport :

Annexe du mandat ou télémandat délivré à Amos le 2010-09-29


Juge de paix

Lucille Chabot
Juge de la cour du Québec

Article 487 du Code criminel

(2.1) Usage d'un système informatique La personne autorisée à perquisitionner des données contenues dans un ordinateur se trouvant dans un lieu ou un bâtiment peut :

- utiliser ou faire utiliser tout ordinateur s'y trouvant pour vérifier les données que celui-ci contient ou auxquelles il donne accès ;
- reproduire ou faire reproduire des données sous forme d'imprimé ou toute autre forme intelligible;
- saisir tout imprimé ou sortie de données pour examen ou reproduction;
- utiliser ou faire utiliser le matériel s'y trouvant pour reproduire des données.

(2.2) Obligation du responsable des lieux.

Sur présentation du mandat, le responsable du lieu qui fait l'objet de la perquisition doit faire en sorte que la personne qui procède à celle-ci puisse procéder aux opérations mentionnées au paragraphe (2.1).



DIRECTION DES ENQUÊTES SUR LE CRIME ORGANISÉ

Sûreté du Québec
Grand Quartier Général
1701, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S7
Téléphone : (514) 596-7716
Télécopie : (514) 596-7717

Classification sécuritaire : **CONFIDENTIEL**

Le 4 avril 2013

RAYMOND DORAY
LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L. AVOCATS
BUREAU 4000, 1, PLACE VILLE MARIE,
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3B 4M4

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1)*
Enquête relative à des allégations contre le Juge Girouard

Monsieur

Nous vous transmettons, ci-joint, en vertu de l'article 67 de la *Loi sur l'accès*, les renseignements contenus dans le dossier cité en rubrique qui vous sont nécessaires, à l'application des différentes dispositions de la *Loi sur les juges*.

Ces renseignements personnels vous sont transmis à titre confidentiel et pour la finalité indiquée ci-dessus. Il est de votre responsabilité d'aviser toute autre personne qui aura accès à ces renseignements personnels qu'il est strictement interdit de les diffuser, de les distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de les reproduire pour d'autres fins.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Sergent Simon Riverin
Coordonnateur National en Enquête